



RÉUNION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

– *Edition 2021* –

(Focus : Montage collaboratif des projets ; Comptage de l'eau)

Mardi 15 juin 2021

14h00 h à 17h15

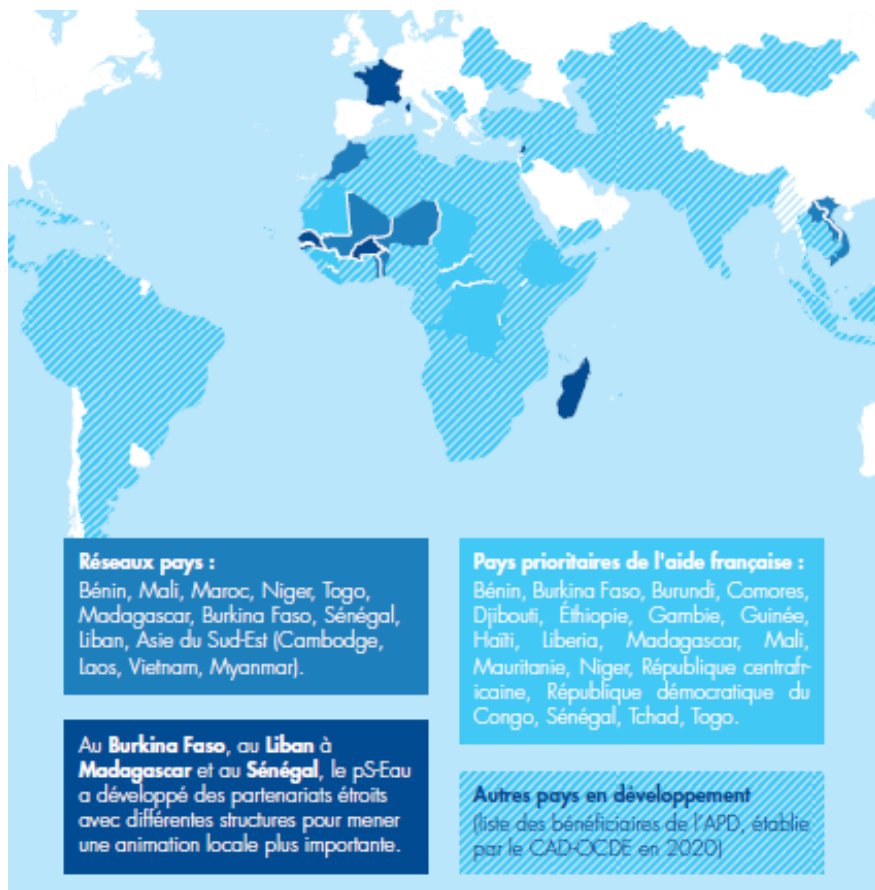
PARTIE TECHNIQUE : LE COMPTAGE DE L'EAU

Principales notions sur les enjeux du comptage de l'eau



Le programme Solidarité-Eau

- Réseau multi-acteur engagé pour l'atteinte de l'ODD 6 dans les pays en développement



3 grandes activités :

- Améliorer l'accès à la connaissance et la compréhension des enjeux du secteur de l'eau potable et de l'assainissement ;
- Accompagner les acteurs de coopération à répondre efficacement aux enjeux des pays en développement ;
- Produire des outils d'information et animer des débats pour accroître la mobilisation des acteurs locaux

Des outils à votre disposition :





Durabilité du service d'eau potable

- **L'eau est un bien commun ...**

... mais le captage, la distribution et le traitement de l'eau potable nécessitent la mise en place d'infrastructures, le recours à des technologies et la mobilisation de ressources humaines

- **Un service d'eau potable génère des coûts :**

- Investissement
- Fonctionnement
- Renouvellement
- Taxes et autres redevances (selon la législation en vigueur)

Adapter les tarifs aux capacités des usagers

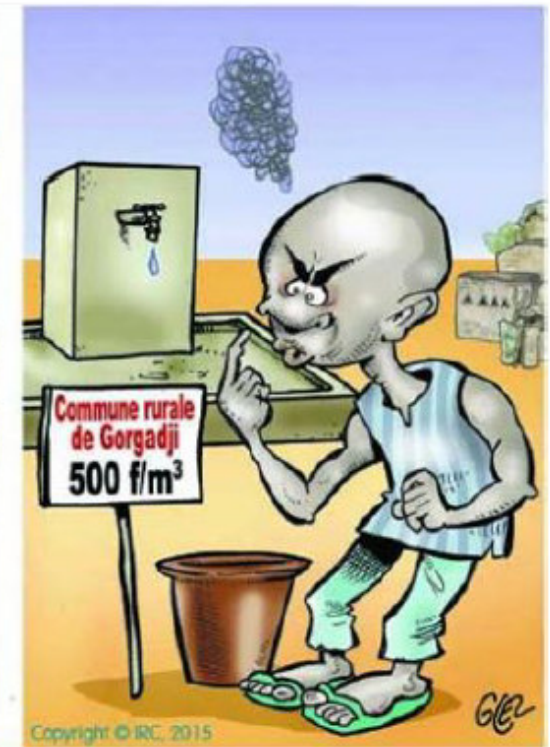
- Adapter les modalités de paiement en fonction des usagers et de leur capacités à payer.
- Différents mécanismes de paiement du service :
 - **Forfaitaire** (périodicité à fixer avec les usagers)
 - **Au volume** (depuis le branchement public via un fontainier ou branchement privé au moyen de compteur).

- Plus simple
- Moins coûteux
- Permet l'équité
- Réduit la quantité d'eau puisée



Adapter la tarification aux plus pauvres

- Pas de système tarifaire universel
- Réfléchir à une politique sociale de l'eau pour :
 - Satisfaire les besoins vitaux des usagers les plus pauvres
 - Préserver l'intérêt général (équilibre financier du service)



Favoriser le dialogue et la transparence

-
- Un prix établi de manière consensuelle
 - Des règles de facturation simples et compréhensibles
 - Des points de paiement accessibles
 - Restituer les comptes d'exploitation à la population



Objectifs de développement durable

- Cible 6.1 – D’ici à 2030, assurer l’accès universel et équitable à l’eau potable, à **un coût abordable**
- Cible 6.4 - D’ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées de façon plus efficace dans tous les secteurs et **garantir la viabilité des prélèvements et de l’approvisionnement en eau douce** afin de remédier à la pénurie d’eau et de réduire nettement le nombre de personne qui souffrent du manque d’eau
- Cible 6.b – Appuyer et renforcer la participation de la population locale à **l’amélioration de la gestion de l’eau** et l’assainissement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

